

L'observateur superficiel de l'Espagne contemporaine doit croire que ces moitiés de peuple sont irréconciliables, et qu'ils représentent deux tendances absolument opposées, puisque l'un combat pour la monarchie légitime, et l'autre pour la république; mais cette conception est fautive. Le malentendu qui divise les fédéralistes monarchiques et les fédéralistes républicains ne peut pas être éternel, car les carlistes sont beaucoup plus fédéralistes que monarchiques, et, de même, les républicains sont beaucoup plus fédéralistes que républicains.

On écrit au Figaro :

B..., 28 avril 1872.

Je vous ai signalé hier une bataille rangée comme inévitable entre les deux partis. Je suis plus que jamais persuadé de ce fait, et les événements semblent me donner raison. Ainsi, le maréchal Serrano a établi un camp retranché sur la grande route de Madrid, au-delà de Pampelune, et les carlistes, au contraire, ont établi le leur en deça de Pampelune. C'est là qu'est le rendez-vous des partisans des deux opinions. Mais il faut dire, pour être véridique, que si l'armée carliste est uniquement composée de volontaires, en revanche les soldats d'Anadéu marchent bien à contre-cœur.

Ce qui ne fait de doute pour personne, c'est le détronement du roi, qui sera embarqué pour l'Italie avant une quinzaine au plus. Les journaux de Paris qui disent le contraire ne voient pas comme moi combien ce pays est enragé de légitimité. Quant à la fusion des républicains et des carlistes, elle est presque accomplie. Il est évident qu'ils s'uniront pour renverser l'ennemi, quitte à se dévorer ensuite.

Un journal de Tolosa raconte l'histoire suivante, que je traduis pour vous l'évoquer. Est-elle vraie? je n'en sais rien. En tout cas, elle rend bien le sentiment général. A son arrivée à Vittoria, le maréchal Serrano trouve les autorités civiles et militaires, arrivées pour le recevoir en grande pompe. A table, au commencement du repas, le gouverneur civil lui dit :

— Maréchal, dans combien de temps les rebelles seront-ils dispersés ?
— Dans huit jours, répond Serrano.
Joie universelle.
— Au second service, le gouverneur civil se tourne vers son chef et lui dit une deuxième fois :
— Maréchal, vous croyez donc qu'en huit jours ?
— Huit jours? non; mais dans quinze au plus!
— Au dessert, troisième demande du gouverneur, auquel Serrano répond alors :
— Et qu'est-ce que cela vous fait, monsieur, puisque dans un mois nous serons f...s!

J'ajoute, pour rendre hommage à la vérité, que la *Gaceta* est un journal carliste, et l'histoire, par conséquent, peu authentique. Mais elle mérite d'être consignée : car, je le répète, c'est l'opinion présumée en peu de mots de tout le monde. Tout le monde en Espagne croit fermement au renversement du roi; mais les avis diffèrent quant à ce qui pourrait suivre. Les uns parlent d'une république; cela me semble impossible. Ce qui est vraisemblable, le voici :

Il y a en Espagne le parti fédéraliste et le parti monarchiste : le premier voudrait que les provinces pussent s'administrer suivant leur volonté; les seconds, qui s'intitulent volontiers, et avec raison, les patriotes, voudraient rappeler don Carlos sur le trône, ou le prince des Asturies. Un fait indéniable, c'est le mauvais vouloir des populations, qui loin d'aider le maréchal Serrano, ne pensent au contraire qu'à l'enrayer dans sa marche en avant. A Vittoria, les dames de la ville vont voir les armements étalés sur la place publique, et ne se gênent pas pour dire :

— On les retournera contre l'Italie.
En tous cas, on peut s'attendre à ce qu'une grande bataille ait lieu au-delà de Pampelune dans le courant de cette semaine ou au commencement de la semaine prochaine. Les forces engagées seraient alors moins nombreuses que je ne vous l'ai dit, et ne dépasseraient pas, en tout et d'autre, vingt ou vingt-deux mille hommes. Maintenant, faut-il croire que les soldats loyaux passeront avec les carlistes, comme l'impriment les journaux de don Carlos? Je ne sais ce qui peut être vrai là-dessus. Ce

que je crois, c'est que les désertions sont nombreuses; mais voilà tout. Pourtant, des ordres venus directement de Madrid rappellent quelques régiments et en envoient d'autres. Un fait qui a une grande signification, c'est la démission du général Arjona, qui a fait preuve, au reste, de la plus grande loyauté.

Il commandait une brigade de cavalerie importante, et il avait demandé, dès le commencement, un congé de plusieurs mois, que le ministère lui avait refusé. — Immédiatement, Arjona fit ses préparatifs; et, dès le 26, avant-hier, il envoya à Amédée sa démission, « ses affections politiques ne lui permettant pas de combattre son roi légitime. » Outre, le roi... illégitime donna l'ordre de s'emparer du général et de le traduire devant un conseil de guerre.

Mais Arjona, une fois sa démission envoyée, était monté en voiture découverte et s'était rendu à une gare où il avait pris le train d'Hendaye.

Des ordres furent envoyés pour l'arrêter n'importe où il serait. Personne, jusqu'à présent, n'a voulu le traahir. Par contre, le conseil de guerre, réuni une heure après, l'a jugé par contumace, et condamné à la peine de mort. Le soir, les ouvriers de Madrid se sont rassemblés sous les fenêtres du ministre de la guerre et ont crié : « Vive Arjona ! » pendant une heure.

Dernière heure. — Le soulèvement augmente partout. Outre l'Aragon et la province de Léon, qui sont presque entièrement jetées dans le mouvement carliste, les villes du Midi, telles que Séville, Cadix, Valence et Grenade, Grenade surtout, commencent à s'agiter sourdement. A Grenade, le gouverneur civil a dû se retirer dans la caserne et s'y fortifier, tant l'opinion est ameutée contre lui. H...

Lettre de Paris

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Paris, 30 avril 1872.

La séance d'hier est peut-être la plus importante que nous ayons eue depuis le 19 janvier, en ce qu'elle a révélé d'une façon irréfutable l'alliance du gouvernement avec l'extrême gauche, alliance dont le pouvoir s'était jusqu'à présent défendu.

On discutait le projet de loi organique du conseil d'Etat. Ce projet, rédigé par une commission dont M. Batbie est rapporteur, se distingue par cette innovation notable qu'elle enlève au gouvernement ce droit de nommer les conseillers d'Etat, et qu'elle remet à l'Assemblée le soin de les élire. Au début de la séance, la discussion paraissait devoir rester indépendante de toute préoccupation politique; car le gouvernement réservait son opinion. La seule résistance que rencontrait le projet de la commission avait un motif purement administratif : Un certain nombre de députés, MM. Target, Randot et leurs collègues faisaient observer que la commission de décentralisation n'avait pas encore décidé si l'on conserverait les conseils de Préfecture et que les conseils de Préfecture étaient les tribunaux de première instance des matières contentieuses dont le conseil d'Etat est juge en appel. En conséquence, il leur semblait difficile de créer immédiatement un conseil d'Etat avec une action de contentieux, alors que les matières contentieuses vont peut-être, d'un moment à l'autre, être enlevées aux tribunaux administratifs. M. Target proposait donc, par voie d'amendement, d'attendre, pour organiser définitivement le conseil d'Etat, que la commission de décentralisation eût décidé si nous conserverons aux tribunaux administratifs le jugement du contentieux. En attendant, comme il faut bien que les affaires s'expédient, l'amendement Target proposait d'autoriser le gouvernement à augmenter le nombre des membres de la commission qui fait en ce moment le travail du conseil d'Etat.

Le débat était donc purement administratif et s'agitait entre messieurs Batbie et Target qui appartiennent tous les deux au centre. C'est M. Dufaure qui lui a donné un caractère politique. Il a déclaré qu'il désirait qu'on organisât immédiatement le conseil d'Etat, et, par conséquent, qu'on votât sur la loi Batbie. Assurément, a ajouté M. le garde des sceaux, le point important est de savoir qui, de l'Assemblée ou du gouvernement, nommera les conseillers d'Etat. Notre choix est fait, nous prétendons nommer les membres de ce conseil, et nous espérons que nos amis modifieront en ce point la proposition Batbie.

On était étonné de voir le gouvernement risquer ainsi une lutte politique avec la majorité (qui est favorable à l'élection des conseillers par la Chambre). Mais on a bientôt trouvé le mot de l'énigme en voyant M. Gambetta monter à la tribune. Ce dernier est venu déclarer que son parti approuvait que le gouvernement choisît lui-même le personnel du conseil d'Etat, et que cette question étant la seule importante dans le projet de loi, il en conseillait la discussion immédiate. Aussi la gauche, qui tient tant d'ordinaire aux prérogatives du pouvoir délibérant, s'est faite brusquement autoritaire pour donner la victoire au gouvernement, et c'est en comptant sur cet appui que le pouvoir n'avait pas craint d'engager une lutte immédiate.

Cette manœuvre a produit sur la majorité son effet naturel. Elle l'a plus animée que jamais à vouloir discuter immédiatement le projet Batbie pour voter l'article qui donne à l'Assemblée le droit d'élire les conseillers d'Etat et voilà la lutte engagée sur le terrain politique.

Les tentatives de conciliation sont restées impuissantes. M. Fresneau en a fait l'épreuve. Il a présenté un amendement qui imagine de retarder la discussion de la loi organique du conseil d'Etat, jusqu'au moment où l'on prononcera sur la constitution définitive du pays. En attendant, l'Assemblée aurait élu une commission considérable chargée de suppléer cette institution. Cet amendement avait l'avantage de donner satisfaction au vœu de la majorité en lui confiant l'élection de la commission provisoire, et de sauvegarder en même temps les intérêts du pouvoir, puisqu'il aurait été à temps de se faire investir du droit de nommer les conseillers d'Etat, quand on aurait voté la loi définitive. On conçoit, en effet, que si, dans l'état précaire où nous nous trouvons, l'Assemblée tient à choisir elle-même ses hauts fonctionnaires administratifs, plus tard, il pourra arriver que, la France se donnant un gouvernement honnête et sérieux, il y ait utilité à ce que le gouvernement puisse composer lui-même son conseil d'Etat.

L'amendement Fresneau avait surtout l'avantage d'éviter un conflit immédiat et politique entre le gouvernement et l'Assemblée. Mais la manœuvre de la gauche a si vivement ému la majorité que cette tentative de conciliation n'a pas pu obtenir l'assentiment général. L'Assemblée, inquiétée par ces oscillations du pouvoir, a voulu le tenir définitivement sous sa dépendance, et, au scrutin, l'amendement Fresneau a été repoussé par 377 voix contre 239.

Tel est l'enseignement de la journée. L'alliance du pouvoir et de l'extrême gauche, avouée par M. Gambetta lui-même, et une discussion purement administrative convertie en débat politique sur l'initiative du gouvernement. En assistant à ces déplorables oscillations, on incline à croire le récit que fait la *Patrie* depuis deux jours, au sujet des conspirateurs de Lyon que le gouvernement déciderait à laisser en paix

après leur avoir montré les dents pendant vingt-quatre heures. Puisse M. Thiers, n'ayant jamais à se repentir de son rôle de Don Juan.

M. Thiers, dans ses conversations, ne parle plus, dit-on, de M. Gambetta comme d'un fou furieux, mais comme d'un homme d'un grand talent et qu'il faut ménager.

M. Guillemard, l'ex-pharmacien, aujourd'hui maire Gambettiste du Havre, est parti de Versailles très satisfait de son entretien avec M. Victor Lefranc qui lui aurait dit de ne pas s'inquiéter du langage tenu à la tribune par le ministre et qu'il n'était nullement question de révoquer le maire du Havre.

Parmi les nominations au grade de chevalier de la légion d'honneur publiées dans le *Journal officiel*, on remarque celle du P. Hippert, supérieur de la communauté des frères hospitaliers de saint Jean de Dieu, de Nancy.

D'après nos renseignements, le ministre de la guerre aurait voulu donner à ces religieux, par la décoration de leur supérieur, un témoignage de sa haute satisfaction pour les services dévoués qu'ils ne cessent de rendre à l'Etat, dans l'hôpital militaire de Nancy, depuis que le service leur en est confié.

P. S. — Parmi les députés, à Versailles, on dit M. Thiers très affaibli et que son état exige encore de grands ménagements.

DE SAINT-CHÉRON.

Informations-Nouvelles

L'ambassadeur d'Allemagne, comte Arnim, est arrivé à Paris.

Malgré l'assertion de plusieurs journaux anglais on ne croit pas que la discussion du projet relatif à la réorganisation de l'armée soit ajournée après le vote du budget.

On télégraphie de Rome, 30 avril :
« Le Pape a reçu aujourd'hui environ 3,000 Romains dans la salle Ducale. Dans l'allocution qu'il leur a adressée, Pie IX a dit : « Le fleau des temps modernes, c'est l'incrédulité qui prétend demeurer triomphante, mais qui se trompe parce que Dieu est juste. Les puissants de la terre qui jouent avec la Révolution sont tôt ou tard débordés par elle.
D'après la *Voce della Verità* le Pape aurait ajouté :

« Mon Dieu, faites que les bons restent toujours séparés d'un gouvernement qui ne mérite aucune confiance ! » (Applaudissements.)

« Le Pape a terminé en donnant sa bénédiction aux catholiques. »

D'après une correspondance adressée de Berlin au *Monde russe*, la santé de l'Empereur Guillaume serait assez fortement altérée. Voici ce que dit cette correspondance :

« Mardi dernier, l'empereur, comme l'a annoncé quelques jours plus tard le *Journal officiel*, s'est blessé légèrement au genou.

On a prétendu que cette contusion était insignifiante, et que le souverain se portait à merveille, mais cette assertion est contredite par deux circonstances : jusqu'à présent, le roi n'est pas allé au théâtre, et il ne s'est pas montré au public; une revue qui devait avoir lieu a été ajournée, et il a fallu pour cela que le roi cédât à la dernière nécessité. Je ne vous reproduirai pas tous les bruits qui circulent relativement à sa maladie, qui serait beaucoup plus sérieuse qu'on ne le pense. Mais des personnes bien placées pour être au courant de ce qui se passe, affirment qu'après les fatigues de la dernière guerre, le vieux monarque a éprouvé une violente réaction, une diminution constante de forces, et que l'on se fait peu à peu à l'idée qu'un changement de gouvernement pourrait avoir lieu dans un avenir qui n'est pas trop éloigné. »

Depuis l'allocution papale, qui date déjà d'une quinzaine de jours, et où Pie IX recommandait la concorde aux deux fractions du catholicisme militant, reprochant aux uns de manquer de charité, aux autres de manquer d'humilité. M. Louis Veuillot avait fait trêve à la polémique quotidienne où il dépense tant de talent et de conviction. Telle est du moins l'opinion de tous les gens impartiaux, même de ceux qui partagent ses idées. Aujourd'hui, M. Louis Veuillot se retire en lice, et déclare tout d'abord qu'il se soumettra au conseil du chef de l'Eglise.

« En ce qui nous regarde, nous avons voulu accepter immédiatement la part qui nous était faite, sans nous permettre le moindre essai d'explication, d'atténuation ni de récrimination. Cette résolution du premier moment n'est aujourd'hui que plus ferme. C'est, croyons-nous, tout ce qu'il nous appartient de dire, et nous ajoutons que la pratique, quoique incommode (nos adversaires, s'ils s'y veulent mettre, s'en apercevront comme nous) ne nous paraît pas aussi difficile que nous l'aurions cru. Nous saurons donc veiller à ne pas enfreindre les lois ni les formes de la charité. »

Ceci dit, M. Veuillot demande à ses adversaires d'obéir à leur tour, et de se mettre, de leur côté, au régime de l'humilité.

« Nous prions donc les catholiques qui ont manqué d'humilité, c'est-à-dire le *Correspondant*, le *Français* et la *Gazette de France*, de nous faire savoir bien nettement s'ils en sont aussi repentants que nous voulons l'être d'avoir manqué de charité, et s'ils sont aussi résolus de s'en corriger. »

En restant dans le domaine purement littéraire, il sera intéressant de suivre M. Louis Veuillot sous sa forme modérée. Bien entendu, l'esprit n'y perdra point ses droits et, pour être plus contenu, il n'en sera pas moins vif.

George Sand, dans la *Revue des Mondes*, fait le portrait suivant du citoyen Gambetta :

« M. Gambetta a une « manière vague et violente de dire les choses » qui ne porte pas la persuasion dans les esprits équitables. J'ai lu de très bons et beaux discours de l'orateur; « le publiciste est déplorable. » Il est « verbeux et obscur, son enthousiasme a l'expression vulgaire, c'est la rengaine emphatique dans toute sa platitude... »

On lit dans la *Patrie* :

« Serait-il vrai que le gouvernement n'a pas le courage de pousser jusqu'au bout les mesures énergiques et si véritablement opportunes qu'il a prises à Lyon contre les conspirateurs révolutionnaires ? »

« D'après nos informations particulières, qui jusqu'ici ont été toujours strictement exactes, des ordres seraient arrivés de Paris pour suspendre les perquisitions, et grâce à cette interruption des recherches, les principaux affiliés ont pu faire disparaître tous les papiers les plus compromettants. »

« Il faudra s'en tenir aux saisies faites le premier jour. »

A ceux qui nient l'influence des mauvaises lectures, nous opposerons le fait suivant cité par la *Liberté* de Paris :

« Dans un modeste logement du vingtième arrondissement demeurait une jeune fille de quatorze ans et demi, dont les parents s'absentaient assez longtemps dans le courant de la journée pour laisser à leur enfant le temps de lire les journaux et les romans. »

« Or, hier, en rentrant chez elle, la malheureuse mère tomba évanouie devant l'affreux spectacle qui s'offrait à sa vue : La jeune fille était là, devant elle, couchée à plat ventre, asphyxiée par le charbon d'un fourneau fumant encore, en même temps qu'étranglée par un mouchoir qu'elle avait roulé autour de son cou; les deux jambes étaient brûlées jusqu'aux genoux, et détail horrible, la bottine gauche était à un mètre du cadavre, conservant encore le pied qu'elle avait chaussé. »